

<https://mary.ecole.ac-normandie.fr/spip.php?article1046>



Contrôle parental

- Liaison Ecole-Familles -



Date de mise en ligne : jeudi 1er août 2013

Copyright © RPI :Ecoles St Germain S/Avre Courdemanche - Tous droits

réservés

Le monde numérique (l'informatique et les réseaux) présente un certain nombre de dangers pour les enfants qui sont de nos jours avides de cet outil. Un outil qui peut être bénéfique (s'informer, faire des démarches administratives,...) mais aussi dangereux.

Dévoiler sa vie privée sur les réseaux sociaux peut, par exemple, amener des risques liés aux cambriolages, à l'identité numérique (qu'est ce qu'on pense de moi quand on visite mon blog, ma page facebook,...) ou à la pédocriminalité.

Ce qui prime tout d'abord c'est le dialogue et l'échange pour éduquer son enfant aux multimédias.

Quelques conseils :

- Laisser l'ordinateur dans une pièce commune (salon, salle à manger).
- Limiter le temps d'accès.
- Limiter l'accès à certains contenus (jeux violents, sites pornographiques, sites incitant à la haine,...).

Les adolescents sont conscients des risques et, même lorsque le dialogue est instauré au sein de la sphère familiale, les jeunes ont toujours une certaine volonté de s'émanciper des règles données par les adultes, c'est l'âge de l'expérimentation.

Outre le dialogue, des solutions techniques existent pour protéger les enfants de ces risques, il s'agit du contrôle parental.

Le système du contrôle parental existe pour tous les nouveaux outils multimédias (ordinateurs, jeux vidéos, téléphones, tablettes,...).

Mettre en place un contrôle parental sur un ordinateur.

Lorsque l'ordinateur démarre, la session par défaut est « administrateur ».

Toute personne qui utilise le PC dans cette session aura alors accès à tout type de contenus, à tout moment.

Cette session vous est réservée, il faut créer une autre session dédiée à votre enfant.

Toutefois, il faudra d'abord protéger votre session par un mot de passe (à ne pas donner à votre enfant).

Un mot de passe sécurisé contient 10 à 30 caractères

(avec des lettres en minuscules et majuscules, des chiffres et des symboles (exemples : +, <, _, ...)).

- Mot de passe non sécurisé : ananas
- Mot de passe sécurisé : 1an10an

Attention : les manipulations et les captures d'écran ci-dessous ont été faites avec un système d'exploitation Windows 7.

Pour les autres versions de Windows, les manipulations restent les mêmes, seuls les mots employés, le vocabulaire peuvent changer.

Créer un mot de passe :

1. Cliquer sur « Démarrer » (icône Windows).
2. Aller dans « Panneau de configuration ».
[Onglet Panneau de configuration du Menu Démarrer]
3. Une fenêtre s'ouvre, aller dans « Ajouter ou supprimer des comptes d'utilisateurs ».
[Ajouter ou supprimer des comptes dans le panneau de configuration]
4. Cliquer sur le compte administrateur puis sur « Créer un mot de passe ».
[Créer un mot de passe dans le panneau de configuration]

Créer un compte avec contrôle parental :

1. Retourner dans « Ajouter ou supprimer des comptes d'utilisateurs ».
2. Mettre le nom de l'enfant, cocher la case « Utilisateur standard » puis « Créer un compte ».
[Créer un nouveau compte dans le panneau de configuration]
3. Retourner dans « Ajouter ou supprimer des comptes d'utilisateurs », choisir « Configurer le contrôle parental ».
[Gérer les comptes : Configurer le contrôle parental]
4. Choisir le compte de l'enfant.

A partir la page qui vient de s'ouvrir (voir ci-dessous) vous aurez la possibilité de configurer :

- Le temps d'utilisation.
- Limiter l'accès à certains jeux.
- Choisir les programmes que votre enfant peut utiliser (Attention, cette manipulation peut être un peu complexe, n'hésitez pas à vous faire aider).

[Contrôles u	Détails des différentes options de configuration
	Configuration du temps d'utilisation [Contrôler le temps d'utilisation d'un compte dans le panneau de configuration]
	Configuration des types de jeux accessibles [Contrôle des types de jeux accessibles par un compte dans le panneau de configuration]
	Configuration des programmes accessibles [Contrôler les programmes utilisables par un compte dans le panneau de configuration]

Liens utiles

- [Liste de logiciels gratuits pouvant également appliquer un contrôle parental \(site 01net\)](#)
- [Contrôle parental sur téléphone portable Bouygues](#)
- [Contrôle parental sur téléphone portable SFR](#)
- [Contrôle parental sur téléphone portable Orange](#)
- [Contrôle parental sur téléphone portable Free](#)

Texte écrit par le [GAPASE de l'académie de Rouen](#)